

1° la théologie morale ; 2° les Saintes Écritures ; 3° la rhétorique ; 4° l'histoire de la philosophie ; 5° la patrologie ; on fait des exercices théologiques. Dans la septième : 1° la théologie pastorale ; 2° le catéchisme ; 3° la liturgie ; 4° le droit canonique ; 5° les sermons. En même temps on enseigne la musique religieuse, le français, le slave et le ture.

Outre le directeur, il y a huit professeurs, tant ecclésiastiques que laïques. Les élèves, entretenus et instruits gratuitement, sont au nombre de soixante-cinq, choisis dans plusieurs provinces ; les uns sont ecclésiastiques ; les autres sont obligés de le devenir à la fin de leurs études. Chaque année, à peu près une quinzaine d'élèves terminent leurs études et sont remplacés par d'autres, choisis parmi les candidats qui se présentent.

Les dépenses annuelles pour l'entretien de l'école montent à 3,000 livres turques ou 69,000 fr. Elles sont couvertes : 1° par une contribution forcée que tous les membres du haut clergé sont tenus de fournir proportionnellement à leurs émoluments ; 2° par les revenus des monastères ; 3° par une cotisation perçue sur chaque prêtre ; 4° par des revenus particuliers ; 5° par les offrandes des fidèles. De plus, M. Ch. Zographos, en 1873, a déposé à l'église 27,600 francs, dont les intérêts sont accordés à celui qui sort le premier de l'école, pour qu'il puisse aller pendant quatre ans étudier en Europe, de manière à pouvoir enseigner à son retour, durant quatre ans également, à l'école. Dernièrement, Joachim II, patriarche de Constantinople, a laissé par son testament 56,000 francs pour cet établissement.

Le nombre des élèves qui y ont terminé jusqu'à présent leurs études est de 350, et les services qu'il a rendus à

